

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} MARS 2022

----- COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni le 1^{er} mars 2022 à 19 h 00, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, Maire.

1. Monsieur le Maire ouvre la séance et désigne le secrétaire de séance
2. Monsieur Alain DAJON est désigné Secrétaire de séance et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal :

Présents :

M. Frédéric DUCHÉ, Maire, Mme Martine VANTREESE, M. Jean-Philippe ADAM, M. Gérard LERATE, Mme Sylvie GOULAY, M. Thierry LECOUR, Mme Armelle KRATZ, Mme Jessica RICHARD, Adjoints ; Mme Colette CARON, Mme, M. Alain DAJON, Conseillers Municipaux délégués ; M. Claude LETOURNEUR, M. Christian LEPROVOST, Mme Caroline LEDOUX, Mme Véronique BABIN-PREVOST, M. Willy WUYTS, M. Fabien HEYTENS, Mme Françoise LORENZI, Mme Christiane CHERRIER, M. Pascal PEREAL, Mme Martine SEGUELA, M. François VAUTHRIN, Mme Sandrine DA SILVA, Mme Cyrille MIDAVEN, M. Jérémy BEN BACHIR, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

M. Léopold DUSSART, pouvoir à M. Frédéric DUCHÉ
Mme Aurélie LORTIE, pouvoir à M. Fabien HEYTENS
M. Arnaud TOLLEMER, pouvoir à M. W. WUYTS
M. Eric DELACOURT, pouvoir à M. A. DAJON
Mme Anaïs DAUBENTON

3. Nécrologie (hommage à M. Jack SMRKINIC et M. Benoit BONDU)
4. Point situation sanitaire et vaccination
5. Situation en Ukraine

En accord avec le Conseil municipal, la ville des Andelys se mobilisera en lien avec les services de l'État et l'ambassade d'Ukraine en France pour accueillir, par le biais des familles andelysiennes désireuses le moment venu, des réfugiés dans le cadre de dispositif d'accueil à l'exemple de ce que demande l'État par l'intermédiaire du Préfet. Toutes les informations sur le sujet seront disponibles sur le site de la Ville et l'application mobile des Andelys.

Dans le cadre de la solidarité nationale, l'Association des maires de France (AMF) et la Protection Civile s'associent afin de proposer une solution logistique de collecte et d'acheminement des dons sur place. Cette collecte sera centralisée en mairie (liste des besoins via le site <https://don.protection-civile.org>)

Le Conseil municipal décide de maintenir le drapeau russe au pied de l'avion, le gel des festivités célébrant les 80 ans du Normandie-Niemen sous condition de l'évolution de la situation, de centraliser un listing des familles désireuses d'accueillir des réfugiés.

6. Sont adoptés à l'unanimité les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal des 16 novembre et 14 décembre 2021.

- oOo -

N°2022-01

Installation de deux conseillers municipaux suite à démissions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, de désigner Monsieur Jérémy BEN BACHIR, Conseiller Municipal, membre des Commissions municipales suivantes :

- Appel d'Offres (Titulaire)

- Délégation de Service Public (Suppléant)
- Finances
- Patrimoine, Tourisme et Cadre de Vie
- Solidarités, Habitat Social, Handicap, Santé, Séniors
- Transition écologique, Biodiversité, Agriculture et Propreté

De désigner Madame Anaïs DAUBENTON, Conseillère Municipale, membre des Commissions municipales suivantes :

- Appel d'Offres (Suppléante)
- Délégation de Service Public (Titulaire)
- Affaires Générales, Dynamisation commerciale, Développement Urbain, Sécurité
- Culture, Loisirs, Manifestation, Vie associative
- Éducation, Jeunesse et Démocratie Participative
- Travaux, Infrastructures et vie sportive

Rappelle que tout conseiller municipal, membre d'une commission a la possibilité de changer de commission au cours du mandat municipal, sous réserve que les critères de représentation proportionnelle et de respect du nombre maximal de membres présents au sein des commissions municipales soient respectés, précise que tout changement devra être validé par le Maire au préalable, après demande écrite du conseiller municipal ; **à l'unanimité des voix.**

N°2022-02 Approbation du rapport de la CLECT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de Seine Normandie Agglomération, en date du 16 décembre 2021 ; **à l'unanimité des voix.**

N°2022-03 Indemnisation amiable commerçants suite seconde phase travaux place Poussin

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le principe de création d'une Commission de Règlement Amiable pour cette seconde phase de travaux, d'approuver le règlement intérieur, le modèle de dossier de demande d'indemnisation et le périmètre, de désigner M. le Maire et Martine VANTREESE en qualité de représentants de la commune au sein de ladite commission, d'autoriser le Maire ou son adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'application de la délibération, **à l'unanimité des voix.**

N°2022-04 Convention à usage du vol libre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire ou son Adjoint délégué à signer la convention d'autorisation à usage en vue de la pratique du vol libre ainsi que son annexe ; **à l'unanimité des voix.**

N°2022-05 BIO GAZ – Avis du Conseil municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'émettre **un avis favorable à la majorité des voix (4 abstentions)** à l'extension du plan d'épandage de digestats sur le territoire de la commune par l'établissement BIOGAZ de GAILLON.

N°2022-06 Convention de mise à disposition d'un terrain sur la ZA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre à disposition par convention à titre gratuit pour une durée de trente ans une partie du terrain cadastré section ZH 192p d'une superficie d'environ 2500 m² à Seine Normandie Agglomération, d'autoriser le Maire ou son Adjoint délégué à signer la convention ; **à l'unanimité des voix.**

N°2022-07 Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)

Le Conseil Municipal, prend acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2022 ; **à l'unanimité.**

N°2022-08 Actualisation de l'AP/CP Place Poussin

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'actualisation de l'autorisation de programme « Aménagement de la Place Poussin et du parvis de la Mairie des Andelys et d'autoriser l'engagement des crédits de paiement comme définis ci-dessous :

	TOTAL	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Crédits de paiement 2022
Dépenses						
Travaux	2 975 391		194 766	597 947	1 911 430	271 249
Honoraires MOE	164 559	39 813	87 903	7 760	22 759	6 323
Coordination sécurité	5 493		1 338	1 187	2 968	
DIVERS (Veolia, Enedis, ...)	78 556		39 036	6 935	21 944	10 641
TOTAL HT	3 223 999	39 813	323 043	613 829	1 959 101	288 213
TOTAL TTC	3 868 799	47 776	387 651	736 595	2 350 921	345 856
Recettes						
DSIL	600 000		180 000	80 201	339 799	
REGION FRADT	350 000			151 564	198 436	
DEPARTEMENT FDAT	700 000			320 266	379 734	
FONDS DE CONCOURS	60 000				60 000	
SNA						
FISAC	50 000		50 000			
TOTAL	1 760 000	0	230 000	552 031	977 969	0
Coûts résiduels (hors FCTVA)	2 108 799	47 776	157 651	184 564	1 372 952	345 856

; à la majorité des voix (4 abstentions).

N°2022-09 Convention de financement – Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de valider les termes de la convention de financement et d'autoriser le Maire à la signer, dit que la recette en découlant sera inscrite au Budget Primitif 2022, chapitre 13, article 1311 ; à l'unanimité des voix

N°2022-10 Demandes de subventions DETR/DSIL - Récapitulatif

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la liste des opérations de travaux, d'aménagement ou d'acquisitions déclinée ci-dessous et les demandes de subventions présentées dans le cadre de la programmation 2022 de la DETR et la DSIL, en découlant,

Type	Objet	Montant des travaux HT	Subvention demandée %	N° décision
DETR	Réfection de la restauration scolaire Marcel Lefèvre	19 833,50	40%	2021/48
DSIL	Rénovation du lavoir de la Madeleine	26 289,65	40%	2021/49
DSIL	Sécurisation des falaises	261 940,00	80%	2022/1
DSIL	Travaux de mise aux normes d'accessibilité et sécurité incendie de la Mairie	290 250,00	60%	2021/51
DETR	Opération Zéro phyto : acquisition d'une désherbeuse électrique	33 858,93	40%	2021/52
DETR	Amélioration de la couverture de défense extérieure contre l'incendie	6 463,76	40%	2021/53
DETR	Travaux de rénovation du réseau ECS du gymnase H. Boyer	14 427,90	40%	2021/54
DETR	Rénovation des salles de sports, équipements publics	112 065,51	40%	2021/55
DSIL	Mise aux normes de l'équipement sanitaire du groupe scolaire Pompidou	17 431,75	40%	2021/56
DETR	Réhabilitation des bâtiments scolaires	37 195,34	40%	2021/57
DETR	Réfection de la toiture de la maison de la famille et des solidarités	39 699,82	40%	2021/58

; à l'unanimité des voix.

- N°2022-11 Création d'un poste d'animateur territorial**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un emploi de référent jeunesse à temps complet à compter du 14 mars 2022, au grade d'animateur territorial CAT B. Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant de ce cadre d'emplois. L'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir, de charger Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement, d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité ; **à l'unanimité des voix.**
- N°2022-12 Demande de subvention au réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des parents pour l'année 2022**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confirmer les actions proposées dans le cadre du Fonctionnement du Centre Social en lien avec le contrat de projet 2020/2023, notamment en faveur du soutien à la parentalité, de solliciter auprès du Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents, la subvention à hauteur de 8 600 € ; **à l'unanimité des voix.**
- N°2022-13 Convention de financement – Aménagement traversée Hameau de Radeval RD 125**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à signer ladite convention entre le Département de l'Eure représenté par son Président Monsieur Sébastien LECORNU et la Commune des Andelys représentée par son Maire Monsieur Frédéric DUCHE, d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte et pièces relatifs à ce dossier ; **à l'unanimité des voix.**
- N°2022-14 SIEGE 27 – Procès-Verbal de la réunion de la réunion du comité syndical du 27 novembre 2021 – Porté à connaissance**
Le Conseil Municipal, prend acte du procès-verbal du Comité Syndical du SIEGE en date du 27 Novembre 2021.
- N°2022-15 SVVS : Approbation du nouveau règlement de voirie**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le règlement du Syndicat de Voirie Vexin Seine ; **à l'unanimité des voix (M. Claude LETOURNEUR étant président du Syndicat, il n'a pas pris part au vote).**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Fait aux Andelys,
Le 2 mars 2022.

**Le Maire,
Frédéric DUCHÉ.**